



Reconnaissance des dettes

Par **basbous**, le **18/07/2011 à 11:32**

Bonjour, je veux savoir est-ce que la reconnaissance de dettes peut être établie entre deux personnes de nationalités différentes et vivants chacune dans son pays ? Quelles sont les démarches et les formalités ? Est-ce que la personne qui doit prêter l'argent doit signer le papier de reconnaissance de dettes avec son avocat et l'envoyer par voie postale et l'autre personne fait sa signature avec son avocat dans son pays ? Bref comment ça marche ? Merci

Par **mimi493**, le **18/07/2011 à 11:41**

Oui, on peut mais ensuite s'en servir pour faire payer sous contrainte, ça va être quasi impossible